

Avis de constitution

SOCIETE « DREAMLAND AFRICA BUSINESS CENTER » en abrégé « DABC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, Lot
29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2026, et enregistrés le 22/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DREAMLAND AFRICA BUSINESS CENTER » en abrégé « DABC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- COMMERCE GENERAL
- GARAGE AUTO
- LOCATION ET VENTE DE MOTO ET VOITURE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, Lot
29, Ilot 11

Dirigeant(s) M KODENYON KOMI LEONCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01775 du 10/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09238/GTCA/RC/2026 du 10/02/2026

